

## Pièces à fournir :

### ► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

### ► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

## Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.  
L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

### Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell  
97490 Sainte-Clotilde  
**Tél :** 0262 48 33 70  
**Fax :** 0262 48 33 71  
sufp@univ-reunion.fr  
site web : www.sufp.re

### Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret  
97430 Le Tampon  
**Tél :** 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37  
**Fax :** 0262 57 94 60  
sufp@univ-reunion.fr  
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Le vendredi fermé au public**

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

## Diplôme Universitaire

### ILLETTRISME

## Lire, écrire, calculer en milieu créolophone 2013-2014

Validé par le Conseil Académique du 03/10/2013, en attente de validation du Conseil Administratif du 10/10/2013.

**Objectifs pédagogiques :** Sensibiliser les publics en formation aux caractéristiques linguistiques, culturelles et psychologiques de l'illettrisme

- Etudier les particularités du public apprenant.
- Projet et fonctions du formateur en LCI (test, entretien, fiche de synthèse individuelle)
- Apprendre à identifier, sensibiliser, motiver les publics en situation d'illettrisme

### Public, conditions d'accès et pré-requis :

Formateurs en poste (O.F. et Entreprises), Tuteurs en entreprise, Formateurs expérimentés en rupture d'emploi, Intervenants sociaux et culturels (AS, Educ spéc, Animateurs, TISF), Enseignants, Conseillers en insertion, DIF

- En accès direct : baccalauréat ou diplôme équivalent de niveau IV
- Par Validation des Acquis Professionnels (VAP) et avec attestation de 6 mois d'expérience minimum en LCI ou alphabétisation ou accompagnement scolaire

### Durée, dates et horaires :

Volume horaire : 250h sur 3 semestres  
Début des cours : Le 31 octobre 2013  
Fin des cours : Décembre 2014

Horaires: en soirée de 17h à 20h, le samedi matin

### Effectif : 25 candidats

(ouverture sous réserve d'un nombre suffisant de candidature)

**Lieu :** Campus Universitaire du Tampon

INSTITUT DE  
**L'ILLETTRISME**  
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION



### Equipe pédagogique

► **Responsable pédagogique :**

Gillette STAUDACHER, Professeur,  
Université de la Réunion (U.R.)

► **Coordinateur pédagogique :**

Dr Sully GOVINDIN

#### LES INTERVENANTS

- Mohamed Ait-Aarab, Docteur en littératures francophones, PRAG de Lettres Modernes, U.R.
- Emmanuel Bénard, Professeur certifié en Mathématiques à l'IREM, U.R.
- Adrien Boisedu, intervenant professionnel, responsable de formation à CONSTRUCTYS
- Thierry Brugnon, intervenant professionnel, Professeur certifié en Mathématiques, chercheur associé au CEMOI (Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien), U.R.
- Jocelyne Guichard, intervenante professionnelle, A.R.E.P. Saint Pierre (Association Réunionnaise d'Education Populaire)
- Sully Govindin, Professeur certifié, Docteur en Histoire et Langue et Culture Créoles
- Ingrid Latchimy, intervenante professionnelle, Docteure en Psychologie Cognitive  
Conseillère d'orientation psychologue (COPSY)
- Francky Lauret, Professeur certifié en Langues et Cultures Régionales Créoles /Lettres
- Daisy Olivia Marie, Ingénieure d'Etudes à l'Illet
- Didier Soret, Professeur certifié en Arts Plastiques, Docteur en Sciences de l'Art, Chercheur associé au CRESOI.
- Gillette Staudacher Valliamee, Professeur en Linguistique Créole. LCF. EA4149, U.R.
- Michaël Vauthier, Psychologue, Maître de Conférences en Sciences de l'Education, U.R.

#### SEMESTRE 1 (90h)

- UE1 = Etude du public apprenant (30h)
- Psychologie du public apprenant (12h)
- Savoirs de base et lutte (12h)
- L'ingénierie pédagogique en BTP (6h)
- UE2 = Sensibilisation aux caractéristiques historiques, linguistiques et psychologiques (30h)
- UE3 = Langues orales (créole/français) et construction de la mémoire visuelle (15h)
- UE4 = Illettrisme mathématique et construction du nombre (15h)

#### SEMESTRE 2 (80h)

- UE5 = Lecture compréhension / Lecture à haute voix, rendu argumentatif (20h)
- UE6 = Pratiques théâtrales et arts plastiques (2\*15h)
- UE7 = Lire, écrire et calculer dans l'activité professionnelle et sociale (maths/français) (20h)
- UE8 = Cultures numériques et outillages mnémotechniques (10h)

#### SEMESTRE 3 (80h)

- UE9 = Construire un référentiel de compétences, stage d'observation (40h)
- UE10 = Mesure et évaluation (10h)
- UE11 = L'illettrisme au quotidien (30h)
- La collecte des données sur le terrain (20h)
- La prise en compte des difficultés psychologiques (10h)

### Procédure de candidature et d'inscription

**Retrait Dossiers de candidature**

A partir 4 octobre 2013

**Dépôt Dossiers de candidature**

Jusqu'au 11 octobre 2013

**Résultats d'admissibilité**

Le jeudi 17 octobre 2013

**Inscriptions administratives**

Du 21 au 24 octobre 2013

> sur rdv / SUPF Sud  
anne-christelle.corre@univ-reunion.fr

**Réunion de pré-rentree : le 25/10/2013**

**Début de la formation :**

**Le 31 octobre 2013**

**Fin de la formation :**

**Décembre 2014**

### Frais de formation

► **Frais de dossiers de candidature :**

20 € \* (**frais de gestion non remboursable**)

\* Par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

► **Coût de la formation :**

- IP\*\* : **1750€**

- CE \*\*\* : **3750€**

- Demandeur d'Emploi bénéficiant d'une prise en charge\*\*\* : **2750€**

\*\* Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.

\*\*\*Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.  
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).